

Lancement de la 10ème édition du Concours National de la Création Agroalimentaire BIO



Lancement de la 10ème édition du Concours National de la Création Agroalimentaire BIO

Pour célébrer son **10e anniversaire**, cette édition apporte son lot de nouveautés et de belles surprises aux candidats !

Qu'est-ce que le CNAB ?

Il s'agit du seul concours national exclusivement réservé aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

Le concours est ouvert à toutes les jeunes entreprises de transformation agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

Pourquoi participer au CNAB ?

Véritable booster commercial, ce concours permet de gagner en visibilité, remporter des dotations, challenger son projet, renforcer sa légitimité et intégrer notre réseau de partenaires qui vous accompagneront de manière personnalisée sur le développement de votre projet.

5000€ seront attribués au premier lauréat et 2500€ au second lauréat.

Chaque lauréat bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique à travers différentes prestations offertes par les partenaires : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique et accompagnement en sourcing.

► **Inscriptions du 1er avril 2022 au 4 novembre 2022** sur le site www.concours-bio.fr

Le Jury aura lieu en novembre et la remise des prix se tiendra au SIA en février 2023